

Animateur radio polyvalent

RNCP12303 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	321t
Code(s) ROME	L1103, L1508, E1106, E1103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/10/2019

Certificateur(s)

SUD ERKA · SIRET : 50219979700031

Sud Erka - Sud Formadia

<http://www.sudformadia.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les animateurs(trices) radio sont principalement chargé(e)s de préparer et d'animer une tranche horaire fixe de la grille des programmes d'une station radio. Ils(elles) peuvent également intervenir sur l'antenne en tant que chroniqueur(se) ou en co-animation.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Le Traitement de l'information

La réalisation technique

L'Animation radio :

L'Organisation d'une action promotionnelle

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

Traiter l'information :

- Réaliser une synthèse de plusieurs sources d'information.
- Valider une information à partir de plusieurs sources
- Préparer et rédiger une séquence informative en respectant les consignes de diffusion.
- Rendre une séquence informative en adaptant le ton et le style en fonction du contenu et du format.

Réaliser :

- Traiter un son
- Réaliser en autonomie une séquence.
- Préparer et programmer une séquence radio et respectant les règles antenne.
- Créer un environnement sonore.

Animer :

- Construire le contenu d'une émission.
- Concevoir un déroulement chronologique précis d'une émission.
- Ecrire des textes radiophoniques au format de la station.
- Animer une tranche horaire
- Gérer le déroulement d'une émission dans sa durée et ses étapes.
- Etablir et entretenir un lien avec les auditeurs.

Organiser :

- Elaborer une stratégie promotionnelle d'une station.
- Mener une négociation commerciale
- Organiser un évènement promotionnel.
- Animer un évènement promotionnel

Rédiger un compte rendu argumenté

Blocs de compétences

RNCP12303BC01 — L'Animation radio

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Organisation et préparation d'une émission.
- Animation d'une tranche horaire
- Entretien du lien avec l'auditeur.

L'évaluation est faite sur une séquence d'animation réalisée devant le jury, sur les enregistrements présentés ainsi que sur les textes des interventions figurant sur le mémoire de l'émission expo. Ce bloc peut être également certifié séparément. Les candidats VAE présenteront des enregistrements de séquence prises dans leur pratique quotidienne.

RNCP12303BC02 — Organisation d'une action promotionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Construction d'une stratégie promotionnelle.
- Mise en place une opération.
- Exploitation les retombées d'une action promotionnelle.

Evaluation :

L'action promotionnelle est présentée sur un livret séparé portant sur l'organisation de la promotion de l'émission expo auprès des diffuseurs. Elle peut être évaluée et certifiée séparément. Pour les candidats VAE la présentation d'une action menée dans leur station au cours de leur activité professionnelle servira de support à l'évaluation.

RNCP12303BC03 — Traitement de l'information

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Recueil de l'information et analyse.
- Gestion des sources
- Traitement de l'information
- Présentation de l'information

L'évaluation est réalisée sur le flash info proposé au jury ainsi que sur l'ensemble des chroniques et des informations présentées dans l'émission expo. La certification peut être séparée de la totalité. Dans le cas d'une VAE les textes des interventions (animations et informations) servent de base pour l'évaluation.

RNCP12303BC04 — La réalisation technique

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Préparation des sons de diffusion.
- la mise en onde
- Création des habillages et des spots.

L'évaluation est jugée sur l'ensemble des productions sonores présentées au jury ainsi que sur l'autoréalisation d'une séquence

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités

L'animateur radio polyvalent travaille dans des stations de radio publiques ou privées. La taille de ces stations peut varier en fonction de leur appartenance à une catégorie :

- A - Radio associative ayant moins de 20% de ressources commerciales
- B - Radio locale / régionale commerciale
- C - Radio locale / régionale diffusant un programme thématique à vocation nationale
- D - Réseau thématique à vocation nationale
- E - Radio généraliste à vocation nationale

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Animateur radio polyvalent – animateur radio – Technicien/réalisateur – Animateur technicien réalisateur – Animateur chargé de promo – Chroniqueur.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Réglementations CSA :

- Délibération du 10 février 2004 relative à la protection de l'enfance et de l'adolescence à l'antenne des services de radiodiffusion sonore
 - Décret n°87-239 du 6 avril 1987 fixant le régime de la publicité et du parrainage pour les radios privées
 - Loi du 30 septembre 1986 modifiée – article 28-2 bis relatif aux quotas de diffusion de chansons francophones.
- Dispositions relatives aux droits d'auteurs et droits voisins au sein du Code de la Propriété Intellectuelle :
- Loi n°2006-961 du 1 août 2006 relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (1).
- Dite loi DADVSI - Règlement et dispositions générales de la SCAM et de la SACD

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 339 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition · tension 1/5 (Très faible) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible) U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	86 198
Jugés difficiles à recruter	8 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition U1X80 — Professionnels des spectacles U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

6 personnes,

1 représentant des radios de catégorie B (directeur d'antenne),

1 représentant des radios associatives (directeur d'antenne),

1 représentant des radios de service public (directeur d'antenne),

1 représentant des radios de catégorie C (coordinateur d'antenne), 1 directeur technique,

1 représentant de l'établissement de l'autorité délivrant la certification.

COMPOSITION DU JURY — VAE

4 personnes,

1 représentant par catégorie de radio, A,B,C,

1 représentant de l'établissement

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 04/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.sudformadia.com

Site Internet des organismes partenaires

<http://www.francevae.fr/francevae/lesacademies.php?ac=16>

<http://www.sudformadia.com>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/12303/>